



HAL
open science

Licence professionnelle Révision comptable

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Révision comptable. 2016, Université d'Auvergne - UDA. hceres-02039687

HAL Id: hceres-02039687

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039687>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Révision comptable

- Université d'Auvergne - UdA

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, économie, gestion (DEG)

Établissement déposant : Université d'Auvergne - Uda

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Assurance, banque, finance, spécialité Révision comptable*, ouverte en septembre 2012, fait partie de l'offre de formation de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) d'Aurillac, département Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA). Elle est issue de l'ancienne licence professionnelle *Comptabilité-finances* de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Clermont Ferrand dispensée sur trois sites dont Aurillac (les deux autres sont Clermont-Ferrand et Vichy). Sous son nouvel intitulé, elle n'est plus le détachement de celle de l'IAE, mais une licence professionnelle indépendante entièrement gérée par l'IUT.

Cette licence professionnelle vise deux objectifs. Le premier est la préparation à des métiers d'assistance comptable avec une spécialisation sur la révision comptable, pour des cabinets d'expertise comptable ou les services comptabilité ou contrôle de gestion des entreprises et des collectivités locales. Le second est la préparation au Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG). Elle apporte des compétences pluridisciplinaires correspondant aux métiers visés et permettant de contrôler la comptabilisation des opérations courantes, d'établir les documents de synthèse, de repérer l'importance de la vérification en comptabilité, d'organiser les dossiers de révision, de connaître les bases de la fiscalité des entreprises et des particuliers, du droit de l'entreprise et du contrôle de gestion.

La formation est organisée en alternance, elle peut accueillir aussi bien des étudiants de formation initiale que des étudiants en formation continue en contrat de professionnalisation ; elle est ouverte à la procédure de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Que les étudiants soient en stage ou en contrat de professionnalisation ils suivent tous le même rythme d'alternance qui est de 15 jours en entreprise pour 15 jours en formation à l'IUT.

Synthèse de l'évaluation

Cette formation semble dans l'ensemble de bonne qualité.

Le cursus est bien adapté aux métiers visés en relation avec le premier objectif, la spécialisation sur la révision comptable. Il faut cependant préciser que l'intitulé de la licence est quelque peu trompeur, car les dossiers de révision comptable sont trop complexes pour être menés en autonomie par un personnel du niveau d'une licence professionnelle. L'intitulé devrait donc préciser que la licence prépare des assistants révision comptable. Cette spécialisation sur la révision comptable est un élément de diversification intéressant, à condition qu'il soit justifié ce qui n'est pas le cas dans l'état actuel du dossier. En effet aucun élément ne vient attester d'un besoin propre à la révision comptable en région. De plus, les missions citées dans les enquêtes d'insertion si elles sont bien relatives à l'assistance comptable ne font que très marginalement référence à la révision comptable. Par ailleurs, il ne semble pas que le second objectif, la préparation du DCG, soit véritablement en cohérence avec les enseignements proposés, car la licence est trop spécialisée, notamment elle ne fait pas assez de place au droit, dimension essentielle du DCG. De plus une licence professionnelle ne paraît pas adaptée à la préparation d'un autre diplôme puisque son objectif est l'insertion professionnelle immédiate.

Grâce à la participation active des milieux professionnels et un accord avec l'ordre des experts comptables, cette licence garantit un bon niveau de professionnalisation encore renforcé par l'alternance, la qualité de l'encadrement et du suivi des étudiants, les projets tutorés et la formation aux logiciels professionnels. L'équipe pédagogique est riche et le niveau d'implication des enseignants apparaît élevé : ils assurent un tutorat et un suivi de qualité des étudiants tout au long de l'année.

Les effectifs, entre 20 et 30 étudiants chaque année, sont très satisfaisants et les taux de réussite sont élevés (plus de 90 %), notamment grâce à la sélectivité de la formation, la qualité de l'accueil des étudiants et de leur suivi et un dispositif de mise à niveau. Les modalités d'enseignement font une place intéressante au numérique. L'ensemble assure une insertion d'une assez bonne qualité avec peu d'étudiants en recherche d'emploi. Toutefois, les salaires à l'embauche

ne sont pas très élevés et il convient de surveiller le taux de poursuite d'études (46 % la dernière année). Si les enquêtes d'insertion sont riches et bien conçues, il est néanmoins encore trop tôt pour en tirer de réels enseignements et pour évaluer la capacité de l'équipe pédagogique à en faire un outil d'amélioration continue compte tenu du caractère récent de la formation.

On notera certains regrets tel que, un recrutement des étudiants qui ne prévoit pas d'entretien de sélection pour vérifier la motivation des candidats, des coefficients et des crédits européens (ECTS) qui ne sont pas en cohérence et semblent fixés en dépit de toute logique, des enquêtes d'évaluation des enseignements peu structurées et encore en construction. On regrettera également un dossier parfois insuffisamment renseigné et manquant d'éléments de preuve en annexe nuisant à une appréciation fine de la formation, notamment en ce qui concerne : le positionnement vis-à-vis des licences généralistes et des milieux socio-professionnels, les compétences transversales, l'adaptation aux étudiants ayant des contraintes particulières, l'autoévaluation, les renseignements sur le niveau de compétences, la fonction occupée et le statut des intervenants professionnels.

Points forts

- Une professionnalisation d'un bon niveau.
- Un tutorat développé permettant un bon suivi des étudiants tout au long de l'année.
- Une équipe enseignante riche et impliquée.
- Un cursus qui est en cohérence avec les objectifs annoncés en termes de métiers.
- Un dispositif important de mise à niveau et une prise en charge des étudiants dès le mois de juin qui constituent un bon dispositif de lutte contre l'échec.
- Des effectifs et des taux de réussite élevés.
- Une bonne utilisation du numérique dans l'enseignement.

Points faibles

- Un taux de poursuite d'études à surveiller.
- Une difficulté quant à l'adéquation de la formation aux objectifs, l'intérêt de la spécialisation en révision comptable n'étant pas prouvé et la finalité de préparation du DCG n'étant cohérent ni avec la finalité d'une licence professionnelle ni avec les enseignements proposés.
- L'absence d'entretien de sélection pour vérifier la motivation des candidats.
- Une évaluation des enseignements peu développée.
- Des coefficients attribués aux diverses unités d'enseignement ainsi que des règles d'attribution des ECTS peu compréhensibles.
- Un dossier insuffisamment renseigné sur certains points.

Recommandations :

Il conviendrait de préciser et de justifier les objectifs de cette licence professionnelle. Soit il existe réellement un besoin professionnel en relation avec la révision comptable qu'il convient alors de démontrer, et la licence peut spécialiser les étudiants sur la révision comptable, mais ne peut prétendre à les préparer au DCG. Soit ce besoin n'existe pas et elle doit rester plus généraliste, centrée sur l'assistance comptable et, dans ce cas, la préparation au DCG semble plus réaliste, mais ne paraît toutefois correspondre totalement aux finalités d'une LP. En outre, cette seconde solution ne permettrait pas de différencier cette licence professionnelle de celle existant encore à l'IAE et dont elle cherche visiblement à se démarquer. Signalons à ce propos que lors de la précédente évaluation il avait été signalé comme un point positif la fusion des trois spécialités de la licence *Comptabilité-finances* pour renforcer un pilotage coordonné entre les trois sites ; de ce point de vue la création de cette licence professionnelle constitue un retour en arrière qui doit être justifié. Il faudrait aussi prévoir des entretiens de sélection incluant des professionnels, développer et organiser l'évaluation des enseignements (un questionnaire serait le bienvenu), revoir les règles d'attribution des coefficients et des ECTS qui doivent être cohérents.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Cette licence professionnelle semble viser deux objectifs - la spécialisation en révision comptable et la préparation au DCG - dont la convergence n'est pas établie. Seul le premier objectif semble cohérent avec le cursus proposé.</p> <p>A l'examen des programmes, il ressort que cette licence ne prépare véritablement qu'à 5 des 13 épreuves obligatoires du DCG. Le programme de la licence professionnelle ignore donc 8 de ces 13 épreuves et notamment les 4 épreuves de droit. Si, à la rigueur, on peut imaginer que certains (mais pas tous) des diplômés en amont de la licence apportent des connaissances en relation avec tout ou partie des épreuves 5 à 8 (économie, finance d'entreprise, management et systèmes d'information de gestion) du DCG, ce n'est pas le cas des épreuves 1 à 4 du droit sauf pour le Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Comptabilité et Gestion des Organisations (CGO). Le DCG est un diplôme dont le programme comporte des connaissances généralistes et spécifiques importantes qui correspondent à une formation en trois ans. Si on rajoute à cela le fait qu'une licence professionnelle n'est adaptée ni à dispenser des contenus généralistes ni à préparer à l'examen permettant d'obtenir un autre diplôme, on ne voit pas comment cette licence professionnelle pourrait constituer une bonne préparation au DCG.</p> <p>En revanche, le programme comporte 120 heures d'enseignement relatives à la révision comptable : la spécialisation vers la révision comptable est donc une réalité. Cependant, les dossiers de révision comptable sont des dossiers complexes qui ne peuvent être menés seuls par un étudiant du niveau d'une licence professionnelle. De ce point de vue l'intitulé est trompeur et devrait préciser le fait que la licence donne seulement accès à une fonction d'assistant révision comptable. Si on se restreint au premier objectif on peut donc dire que le cursus organisé en alternance suivant les orientations du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables remplit des objectifs pédagogiques et professionnels assez ciblés en vue de développer des compétences suivant les exigences des métiers liés à l'assistance comptable et plus précisément l'assistance en matière de révision comptable.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Cette formation vise d'abord les étudiants ayant obtenu un Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) Gestion des Entreprises et des Administrations option Gestion Comptable Financière et des BTS Comptabilité et Gestion des Organisations. Son positionnement par rapport aux licences généralistes n'est pas précisé. Les formations de niveau troisième année de licence (L3) liées à la comptabilité sont courantes en France, mais celle-ci se distingue par sa spécialisation sur la révision comptable. Le positionnement par rapport à l'offre de formation régionale et nationale, s'il n'est pas très précis, demeure satisfaisant.</p> <p>Le positionnement par rapport à l'environnement socio-économique est insuffisamment étudié. Il est précisé que cette licence répond à un besoin professionnel régional avéré, mais rien ne vient attester de la réalité de ce besoin, surtout si on prend en compte la spécialisation sur la révision comptable : aucune statistique, aucune étude, aucun témoignage, que ce soit dans le corps du texte ou en annexe. De plus, dans les missions réalisées citées dans les enquêtes en ligne auxquelles le dossier donne accès, aucune mission en 2014 et seulement 2 sur 14 en 2013 font référence à la révision comptable, les autres étant des missions type assistant comptable sans spécialisation.</p> <p>Des contacts réguliers avec les entreprises de la région sont soulignés, mais le dossier ne fournit pas plus d'indications pour pouvoir évaluer avec précision son inscription dans le tissu local. Le seul partenariat indiqué dans le dossier concerne l'ordre des experts comptables qui est impliqué dans la définition des programmes et la réalisation des enseignements. Cependant le détail de cet accord n'est pas précisé et aucun document en annexe du dossier ne vient l'étayer (convention de partenariat).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Cette formation s'appuie sur une équipe pédagogique de bonne qualité et relativement équilibrée. Elle est majoritairement constituée d'intervenants professionnels (assurant 64 % des enseignements) qui interviennent généralement sur des enseignements faisant partie du cœur des métiers visés. Cependant, les enseignants-chercheurs en assurant 28 % des</p>

	<p>enseignements interviennent de manière non négligeable pour une licence professionnelle, les enseignants du secondaire représentant les 8 % restants. Ceci est dû à la nature de la formation qui est organisée à travers un accord conclu entre le Conseil de l'Ordre des experts comptables et le ministère. On regrettera de ne pas disposer des éléments permettant d'évaluer le niveau de compétence et de responsabilité des intervenants professionnels.</p> <p>L'équipe d'enseignants titulaires est riche et variée avec un Professeur des Universités, quatre maîtres de conférences, un enseignant du secondaire et deux professeurs associés (professionnels ayant signé un contrat d'enseignement à temps partiel). L'importance de cette équipe par rapport au nombre d'étudiants permet un bon niveau d'implication et de suivi des étudiants. Le pilotage de la formation est classique et de bonne qualité : un responsable pédagogique, un responsable pour chaque unité d'enseignement (UE), des réunions d'enseignants, un conseil de perfectionnement, un conseil de département.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs sont d'un bon niveau et en hausse, ayant été respectivement de 22, 20 puis 31 étudiants sur les trois années 2012, 2013 et 2014. Si on intègre les promotions précédentes, avant que la licence se spécialise sur la révision comptable, on trouve des effectifs inférieurs à 10.</p> <p>Les taux de réussite supérieurs à 90 % sont excellents.</p> <p>La qualité de l'insertion est relativement bonne. Le taux d'étudiants en recherche d'emploi un an après le diplôme ne dépasse jamais les 11 % et est nul la dernière année (promotion 2014). Cependant les poursuites d'études sont de 6 % seulement pour la promotion 2013, mais explosent à 46 % pour la promotion 2014. Les six diplômés en poursuite d'études le font dans six diplômes différents dont aucun n'est à l'Université d'Auvergne, trois sont de niveau master et trois de niveau licence. Si on intègre les promotions 2011 et 2012 on trouve des taux de poursuite de 29 % et 11 %. Ceux qui trouvent un emploi ont mis moins d'un mois à le trouver ; celui-ci représente un emploi stable à 57 % pour la promotion 2013 et 43 % pour la promotion 2014. Les salaires bruts mensuels, primes comprises, sont parmi les plus faibles des licences professionnelles de l'établissement. Comme on l'a déjà signalé il n'est pas démontré que la spécialisation sur la révision comptable correspond à un besoin réel.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche est correcte pour une licence professionnelle. Cinq enseignants-chercheurs interviennent dans les enseignements et leurs thématiques de recherche sont en relation avec les enseignements de la licence professionnelle. Au-delà de la présence des enseignants-chercheurs, les étudiants de la licence professionnelle participent occasionnellement aux travaux de recherche en les alimentant, au travers des projets tuteurés prenant appui sur des questions de recherche spécifiques et fournissant des données issues du terrain.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Cette licence professionnelle assure un très bon niveau de professionnalisation. La présence importante des professionnels dans les enseignements assure un bon contact avec les milieux professionnels. Que les étudiants soient en stage ou en contrat de professionnalisation, la formation est dispensée en alternance, qui est un puissant outil de professionnalisation. La professionnalisation est aussi renforcée par l'utilisation de la plateforme numérique UDA PRO de l'Université d'Auvergne qui permet de favoriser et d'organiser les contacts directs entre étudiants et entreprises pour les stages et contrats. Elle s'illustre également par l'importance accordée aux projets tuteurés qui permettent aux étudiants de s'initier au travail en groupe. Ils sont soutenus par le concours des entreprises partenaires qui fournissent des sujets d'étude concrets. En outre, les professionnels organisent des événements relatifs à la création d'entreprise auxquels les étudiants de la LP participent. Les logiciels professionnels dédiés à la comptabilité et à la révision occupent une place importante dans les enseignements.</p> <p>La fiche RNCP (Référentiel National des Certifications Professionnelles) fournit des éléments d'information détaillés.</p>

<p>Place des projets et stages</p>	<p>La place des stages et des projets est d'un très bon niveau, confirmée par l'importance des ECTS accordés, 10 pour les projets tuteurés et 10 pour les stages. On regrettera simplement que les modalités d'évaluation soient absentes du dossier.</p> <p>Les périodes en entreprise (stage ou contrat de professionnalisation) sont organisées sous la forme de l'alternance, 15 jours/15jours, ce qui leur confère une place importante. La base de données est forte de plus de 100 entreprises et est intégrée à la plateforme numérique UDA PRO qui favorise les échanges. Les projets tuteurés occupent 150 heures pour 360 heures d'enseignement en face à face. Ils sont encadrés par un enseignant et font l'objet de la planification de créneaux horaires dédiés tout au long de l'année. Le stage donne lieu à un cahier des charges encadrant les missions que le candidat doit accomplir durant sa formation pratique. Le suivi des étudiants est assuré à la fois par un enseignant universitaire et par un professionnel en entreprise. Ce suivi est constant tout au long de l'année et est matérialisé via un livret de projet tuteuré contenant des fiches de travail hebdomadaires. L'Environnement Numérique de Travail, via une plateforme numérique pédagogique (Claroline) permet aux étudiants d'échanger <i>on line</i> sur leurs travaux. Le parcours se termine par un rapport de stage et une soutenance. La distinction entre ce rapport et le produit du projet tuteuré n'apparaît toutefois pas avec précision.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La place de l'international, bien que peu développée, reste supérieure à ce que l'on peut observer habituellement pour une licence professionnelle qui est un diplôme peu adapté aux échanges internationaux.</p> <p>La formation n'inclut pas de dispositif particulier en vue de développer des réseaux internationaux ou de permettre aux étudiants de la licence d'effectuer des séjours d'étude à l'étranger. Cependant elle accueille des étudiants dans le cadre d'un contrat de partenariat double diplômant avec l'université de Nanning en Chine. Ceux-ci bénéficient d'un aménagement de la formation : pendant la période de stage des autres étudiants ils suivent un Diplôme d'Université (DU) de perfectionnement en français et leur stage s'effectue une fois les enseignements terminés. Ponctuellement la licence accueille d'autres étudiants étrangers.</p> <p>Si l'apprentissage de la langue étrangère se limite à un cours d'anglais appliqué aux affaires, celui-ci représente, avec 75 heures, un volume important. De plus, les étudiants ont accès à un laboratoire de langue et bénéficient d'une préparation au TOEIC (<i>Test Of English International Communication</i>) et plusieurs d'entre eux le passe chaque année.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>L'ensemble est satisfaisant. Le nombre de dossiers dépasse la centaine, une trentaine est retenue en liste principale et une dizaine en liste secondaire. La sélection se fait uniquement sur dossier sur la base de critères académiques et d'une lettre de motivation. Il n'y a pas d'entretien de sélection alors qu'il s'agit d'un bon moyen de vérifier la motivation réelle du candidat, celle-ci ne pouvant être appréciée sur la seule base d'une lettre de motivation. Plus de 90 % des étudiants proviennent de BTS ou de DUT ; le recrutement au niveau deuxième année de licence (L2) reste donc faible comme souvent.</p> <p>Dès le mois de juin les futurs étudiants sont pris en charge avec des échanges téléphoniques, une réunion d'accueil et d'information. Cela participe à l'aide à la réussite, tout comme l'organisation de certains Travaux Dirigés par petits groupes (17 maximum), les cours de français pour les étudiants étrangers et l'existence d'un module de remise à niveau de 100 heures.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La licence professionnelle est organisée en alternance ce qui permet d'accueillir indifféremment des étudiants en stage ou en contrat de professionnalisation. Elle est ouverte à la VAE (un dossier chaque année environ). Aucun dispositif propre à la formation continue autre que l'alternance n'est indiqué, l'organisation de la VAE n'est pas précisée. Le dossier est muet sur l'adaptation aux étudiants ayant des contraintes particulières.</p> <p>Le numérique tient une place importante dans la formation et permet de renforcer la qualité des modalités d'enseignement. On a déjà signalé la place importante de l'apprentissage des logiciels comptables et l'existence d'un laboratoire de langue. La formation bénéficie aussi du</p>

	<p>projet AZEX concernant la construction d'une plateforme de TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) et télétravail à Aurillac ; elle sera ouverte aux étudiants comme aux professionnels. Outre ces spécificités, signalons les dispositifs désormais courants tel que l'ENT ou la bibliothèque en ligne dont l'utilisation semble importante. En dehors du numérique on ne dispose que de très peu de renseignements sur les pratiques pédagogiques. On trouve à la fois des Cours Magistraux (CM) et des Travaux Dirigés (TD) avec une prédominance de ces derniers ; mais la répartition entre TD et CM ne répond à aucune logique affichée ou apparente.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation est conforme à la réglementation des licences professionnelles : moyenne générale avec compensation pour l'ensemble des disciplines et moyenne aux UE projets tuteurés et stages. Le contrôle des connaissances se fait systématiquement par le biais du contrôle continu dans une forme laissée à l'appréciation de l'enseignant.</p> <p>La répartition des coefficients et des ECTS ne semble cependant répondre à aucune logique. Chaque UE, y compris le stage et les projets tuteurés, quel que soit son importance, est agrémentée d'un coefficient 1 malgré des volumes horaires qui varient de 40 heures à 155 heures et l'importance des stages. Les règles de délivrance des ECTS ne sont pas non plus proportionnelles aux volumes horaires et ne sont pas en cohérence avec les coefficients.</p> <p>Les modalités de fonctionnement des jurys d'examen ne sont pas précisées en détail en dehors du fait qu'ils doivent comprendre au moins un quart et au plus la moitié de professionnels.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le dossier présenté ne fournit que peu d'indications dans ce domaine. La qualité du suivi individuel a déjà été mise en évidence dans les items précédents. Le livret de suivi de projet tuteuré est un outil utile et structurant pour le suivi de l'acquisition des compétences. Ce livret, annexé au dossier, est un document qui porte sur un groupe d'étudiants et inscrit à partir du début du cursus les travaux, tâches, missions, etc. que les étudiants du groupe doivent accomplir durant leurs activités professionnelles en entreprise. On peut ajouter la présence d'un PEC (Portefeuille d'Expériences et de Compétences) renseigné par les étudiants et mis en ligne.</p> <p>Si les compétences principales sont bien détaillées dans les suppléments aux diplômes comme dans le dossier, les compétences transversales, en dehors de l'anglais, semblent absentes du diplôme.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le dossier ne fournit pas d'informations détaillées sur ce point en dehors des enquêtes de l'Observatoire de l'UdA. Il signale toutefois des enquêtes le jour de la soutenance de stage/contrat, à 12 mois et à 30 mois. Seules les enquêtes à 12 mois sont exploitées dans le dossier, les enquêtes à 30 mois sont consultables en ligne, mais il n'y a aucune trace des enquêtes le jour de la soutenance. Les enquêtes de l'Observatoire sont de bonne qualité, elles affichent des taux de répondants élevés (plus de 80 %) elles sont riches en informations et bien menées. Elles constituent ainsi un puissant outil d'analyse, mais on ne sait pas comment celui-ci est exploité. La forme des relations avec les anciens diplômés reste très floue, celles-ci semblent embryonnaires. Cependant que ce soit pour l'exploitation des enquêtes de l'Observatoire ou pour le développement des relations avec les anciens, les faiblesses actuelles semblent assez normales pour une licence professionnelle qui, sous sa forme actuelle, n'a connu que trois promotions, la dernière n'ayant pas encore pu être enquêtée.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement, composé de manière équilibrée et satisfaisante, se réunit une fois par an. Il est accompagné de deux réunions des enseignants, une en début d'année et une autre en fin d'année, afin de faire le point sur l'organisation pédagogique. Il appuie ses travaux sur une enquête réalisée par les étudiants, auprès d'eux-mêmes et auprès des entreprises, concernant leur satisfaction et leurs attentes. Il est précisé que cette procédure d'évaluation par les étudiants est progressivement mise en place par l'IUT, sans autres informations. Si on dispose en annexe d'un exemple de compte rendu de conseil de perfectionnement, aucune illustration d'évolution adoptée n'est fournie. Un dispositif d'autoévaluation est signalé, mais on n'a aucune précision sur ses modalités et sur ses résultats.</p> <p>Alors que la fusion de trois spécialités avait été signalée comme un point</p>

	<p>positif de la licence professionnelle <i>Comptabilité-finances</i> lors de la précédente évaluation, la prise d'indépendance du site d'Aurillac avec une spécialisation sur la révision comptable semble constituer un retour en arrière. Celui-ci ne serait pas gênant s'il était clairement justifié ce qui n'est pas le cas. Concernant les autres problèmes identifiés lors de la précédente évaluation, si les problèmes liés au manque de sélectivité et à la faiblesse des taux de réussite semblent avoir été réglés, celui relatif à la qualité de l'insertion demeure présent.</p>
--	---

Observations de l'établissement

Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence Professionnelle

Révision Comptable

Numéro de rapport : S3LP170012596

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier vivement de l'attention accordée à l'évaluation de notre formation. Vos remarques et recommandations constituent pour nous des éléments d'audit très importants répondant à notre préoccupation d'amélioration permanente de l'organisation de notre diplôme et de ses enseignements.

Pour vous permettre de compléter vos suggestions, nous souhaiterions apporter des éléments complémentaires à certaines de vos observations et points à surveiller.

- Poursuite d'études

Les poursuites d'études restent mineures et elles s'effectuent souvent en vue de préparer le DCG qui constitue, pour nos étudiants, plus un complément de formation professionnelle qu'une véritable poursuite d'études en Master. Ce complément de formation en DCG se réalisant souvent à travers un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage permettant une insertion professionnelle progressive.

Nous restons néanmoins attentifs lors de nos recrutements à privilégier des candidatures qui ont des projets d'insertion professionnelle rapide et orientons les étudiants souhaitant poursuivre leurs études vers des formations plus adaptées (Licence Générale Économie ou Gestion par exemple).

- Spécialisation en Révision comptable

La spécialisation en Révision Comptable a été choisie en collaboration avec les gestionnaires des licences comptables de l'Université d'Auvergne. La licence professionnelle « comptabilité-finances » de l'Université d'Auvergne se concentre sur une formation plus généraliste portant sur l'analyse financière et la comptabilité approfondie. La licence professionnelle « gestion et comptabilité de la paie » de l'IUT de Clermont-Ferrand se focalise sur les dimensions comptables et sociales de la gestion de la paie. Notre licence est plus positionnée sur la formation aux travaux de révision et d'inventaire comptables réalisés dans les cabinets comptables et d'audit ou directement dans les entreprises (état de rapprochement, écritures d'inventaire, etc.).



De plus la spécialisation en Révision Comptable semble la plus adaptée à l'environnement économique local qui est constituée de TPE et de PME qui accomplissent en premier lieu des travaux de comptabilité générale et ont besoin, avant tout, de compétences dans ce domaine. Votre remarque concernant la difficulté à accomplir de la révision comptable pour des étudiants de licence est tout à fait judicieuse. C'est pour cela que nous précisons, dans nos informations sur ce diplôme, que l'objectif de la formation est de familiariser les étudiants avec les techniques de révision afin de leur permettre dans un premier temps d'assister les réviseurs (Commissaires aux comptes ou Responsables financiers) dans leurs fonctions.

- Sélection des étudiants

Depuis la mise en place de la licence, la réalisation annuelle d'un conseil de perfectionnement a, comme vous le faites, suggéré l'instauration d'entretiens de sélection, ce que nous envisageons de faire lors de notre prochain recrutement en combinant des entretiens en face à face, par visioconférence et téléphoniques. Jusqu'alors, l'isolement relatif de notre IUT nous avait amené à privilégier des entretiens téléphoniques ou en vidéo-conférence pour limiter les frais de logistique des candidats. Ce procédé nous a permis jusqu'à maintenant de relativement bien détecter la motivation des candidats mais il doit être amélioré.

- Évaluation des enseignements

L'évaluation des enseignements est, en règle générale, un sujet sensible à l'Université et sa mise en œuvre est, dans notre cas, coordonnée par l'Université d'Auvergne de manière à instaurer une homogénéité des pratiques au sein de l'ensemble de la structure. Dans le cadre de notre conseil de perfectionnement, les étudiants sont interrogés sur les améliorations à apporter en termes de contenu et d'organisation pédagogique. Par contre, nous préférons ne pas systématiser une évaluation des enseignements qui pourraient par certains aspects ne pas répondre au cahier des charges de l'établissement qui est encore en cours de négociation.

- Coefficients des enseignements et ECTS

Les coefficients des enseignements et des ECTS sont ceux qui ont été définis par l'Ordre des Experts Comptables dans la maquette que nous avons adoptée. Si nous souhaitons prétendre aux dispenses d'épreuve du DCG qu'offre ce diplôme, il est nécessaire que nous suivions l'intégralité des préconisations en matière de contenu et d'évaluation prévues par la maquette pédagogique de l'Ordre des Experts Comptables.



- Partenariats locaux

Nous bénéficions des partenariats construits depuis plus de 20 ans par l'IUT dans son implantation locale et régionale. Les stages et contrats de professionnalisation sont recherchés et contractualisés à partir d'une base de données de plus de 300 organisations marchandes et non marchandes qui prennent régulièrement des étudiants sur des thèmes de stage variés et adaptés aux niveaux L1 à L3 en comptabilité/gestion. Nous n'effectuons pas de réelle distinction entre les entreprises qui accueillent des stagiaires en L2 ou en L3 puisque celles-ci selon leurs besoins et les thèmes de stage qu'elles proposent peuvent, selon les années, prendre des étudiants en stage (plutôt DUT) ou en contrat (plutôt en LP).

Nous vous remercions de votre attention et, encore une fois, des perspectives d'amélioration de notre diplôme que vous avez tracées par l'intermédiaire de votre évaluation.

Clermont-Ferrand, le 20 mai 2016

Le Président de l'Université d'Auvergne – Clermont I



Professeur Alain ESCHALIER